

**Discours d'ouverture de Francis Hirn  
Président « Les Amis de Marcel Rudloff »**

**Cérémonie de remise du  
Prix de la Tolérance Marcel 2015**

**« Francine LECA »  
Palais des Droits de l'Homme / Strasbourg  
27 mars 2015**

Mesdames et Messieurs, Chers Amis.

Soyez toutes et tous, très sincèrement remerciés de votre présence aussi nombreuse en cette fin d'après-midi pour être les témoins de notre 18<sup>ème</sup> cérémonie de Remise du Prix de la Tolérance Marcel Rudloff. Une très cordiale bienvenue en particulier à vous, chère Francine LECA, et à vos enfants, amis et proches qui ont tenu à être à vos côtés. Nous sommes très sensibles, chère Madame, à l'honneur que vous nous faites d'avoir accepté la modeste distinction qui va vous être remise ce soir et à l'importance que vous avez décidé d'accorder à cette cérémonie par votre présence.

Pour leur dire notre reconnaissance, j'aurais aimé pouvoir saluer nos deux grands partenaires que sont le Conseil Régional d'Alsace et la Ville de Strasbourg qui nous font bénéficier d'un soutien sans faille depuis la création de notre association. Malheureusement aussi bien Philippe RICHERT, représenté par martine CALDEROLI-LOTZ, que Roland RIES viennent de m'informer qu'ils sont empêchés. Nous le comprenons vu l'actualité.

Je veux aussi saluer tout spécialement quelques personnalités qui nous honorent de leur présence, avec le risque d'oublier d'en citer d'autres qui, je l'espère, ne m'en tiendront pas rigueur.

Mes salutations à la sénatrice Fabienne KELLER, et aux autres parlementaires et élus, actuels ou anciens, qui sont d'ailleurs le plus souvent membres de notre association. Je veux parler notamment de Daniel HOFFEL, ancien Ministre et de Germain GENGENWIN, ancien député.

Je me réjouis de la présence de Christian ALBECKER, président de l'UEPAL qui représente les Eglises protestantes, de Cédric LUTZ-SORG ancien bâtonnier, et - *last but not least* - de Héléne, l'une des filles de Marcel RUDLOFF.

Et enfin un salut respectueux à notre ami Jean-Paul COSTA, notre lauréat 2014, qui a été le président de la Cour européenne des Droits de l'Homme qui nous accueille ce soir et qui est aussi un membre fidèle de notre Association.

A travers cette grande rencontre annuelle nous entendons témoigner une nouvelle fois notre affection et notre attachement au regretté ami Marcel RUDLOFF, comme nous le faisons maintenant tous les ans depuis sa disparition.

Il y a quelques jours, le 15 mars dernier, il aurait eu 92 ans, s'il ne nous avait quittés le 23 mars 1996 en pleine activité. Présent par l'esprit, il l'est aussi par ce beau portrait officiel que nous prête aimablement le Conseil Régional et qui nous a accompagnés dans tous les grands moments de la vie de notre Association. Il est juste que nous ayons ensemble, à cet instant, une pensée émue pour lui, de même que pour son épouse Marguerite qui l'a rejoint en 2004 et qui a été la première militante de notre Association dès sa création en 1997.

Une fois de plus aujourd'hui nous, qui l'avons aimé et admiré, sommes là pour célébrer les valeurs qu'il incarnait et qui nous unissent à lui : humanisme, respect de l'autre, tolérance. Depuis 1998, cet hommage annuel est l'occasion de remettre à une personnalité éminente le « Prix de la Tolérance » auquel nous avons précisément donné son nom.

Selon les règles de notre Association, la désignation du lauréat fait l'objet d'une procédure minutieuse. Le Conseil d'administration de l'Association se prononce à l'issue d'un long débat, généralement intense et animé, à partir de dossiers argumentés présentés par le Président du jury. Une affaire très sérieuse donc, dont le mérite revient à Louis OSTER, Président du Jury et garant de l'objectivité du travail effectué. Il a repris avec brio le flambeau de Pierre PFLIMLIN, puis de Jean-Marc BISCHOFF lorsqu'ils nous ont quittés.

Tout naturellement c'est donc Louis OSTER qui prononcera dans un instant l'éloge de la récipiendaire. Pour ma part je n'en dirai pas beaucoup plus sur la question. Simplement ma conviction que nous avons fait une fois de plus le bon choix et que Marcel RUDLOFF l'aurait certainement validé sans hésitation.

Puisque nous avons dans la salle des personnes qui découvrent notre Association, je voudrais leur dire que nous avons d'autres actions et leur donner peut-être l'envie de nous rejoindre. Je veux citer notamment l'opération que nous menons depuis 2002, donc pour la 14<sup>ème</sup> fois cette année, auprès de l'ensemble des établissements d'enseignement du primaire et du secondaire en Alsace - écoles, collèges et lycées. En partenariat avec le Rectorat, le Conseil Régional et les deux Conseils généraux. Il s'agit ici de susciter, de détecter et de promouvoir des initiatives exemplaires de tolérance, de vivre ensemble et de respect de l'autre. Plusieurs d'entre-elles sont récompensées tous les ans en juin.

Tout cela est pleinement cohérent avec l'objet et les buts de notre Association.

Elle est née, je l'ai déjà dit, de la volonté de témoigner des qualités exceptionnelles de Marcel RUDLOFF et de l'exemple qu'il peut représenter pour notre Société qui a, plus que jamais, besoin de générosité, de respect mutuel et de tolérance. De belles valeurs que partagent volontiers tous les habitants de cette terre d'Alsace. Marcel RUDLOFF, un homme comme les autres, avec ses qualités et ses défauts, incarnait véritablement ces valeurs fondamentales, et ceci singulièrement dans son action publique. Il est un parfait modèle de cet humanisme rhénan qui nous est tellement cher ici, à Strasbourg, cette ville qui n'est pas comme les autres et qui a une mission particulière pour l'Europe des peuples, celle que nous appelons ici « l'Europe de Strasbourg ».

Si le combat pour la tolérance et le respect des autres peut paraître sans fin, comme nous l'ont démontré une fois encore les événements récents, ce n'est pas une raison pour ne pas continuer de le mener, plus que jamais. Nous voulons y contribuer à travers notre association, certes très modestement, tant la tâche est énorme, mais peu importe car il n'y a pas de gestes inutiles en la matière.

En tout cas, c'est le sens de notre engagement, car c'est ainsi que nous entendons marquer notre fidélité à la mémoire de Marcel RUDLOFF et continuer de porter son message. Dans le livre que lui a consacré notre ami Alain HOWILLER, et dans lequel il s'exprimait longuement alors qu'il était déjà miné par la terrible maladie que nous savons, il disait cette chose merveilleuse que je veux rappeler tous les ans, en cette circonstance. Je le cite une fois encore :

*« J'ai toujours respecté les autres et en particulier mes adversaires. Ce respect de l'autre me vient à la fois de ma vision du monde et de ma formation professionnelle qui m'a beaucoup marqué. J'ai voulu mettre en pratique mes convictions de chrétien sans avoir été ni bigot, ni chrétien-de-pèlerinage : je n'ai voulu faire de tort à personne. On m'a souvent reproché cette façon de voir : mais on est comme on est. Ma formation juridique, mes fonctions d'avocat m'ont beaucoup aidé dans le respect fondamental de l'adversaire dans lequel on ne voit pas un ennemi. L'avocat ne passe-t-il pas sa vie à être contredit par des confrères qu'il apprécie, qu'il aime et qu'il estime ».*

Et plus loin, il ajoutait :

*« Finalement je me refuse d'être pessimiste, car je me refuse à renier mon idéal de la démocratie chrétienne que j'ai appliqué avec conviction. Une seule règle : idéal humain, respect de tous, refus de tout sectarisme. Je ne regrette rien de mon action ni surtout de ma volonté de respecter toutes les convictions sans acrimonie ».*

Ces quelques paroles résument bien les fondements de cette Association et la vocation que nous avons voulu lui donner en créant notamment à sa mémoire ce « Prix de la Tolérance Marcel RUDLOFF » qui nous rassemble aujourd'hui et que je vais remettre dans un instant.

Avant de passer la parole à Louis OSTER pour l'éloge de notre lauréate 2015, je vous invite à écouter une deuxième fois nos deux musiciens de l'ensemble « Le Masque ». Je vous remercie.